

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



ÉLÈVE #1

NOM

Prénom

Instrument(s) / Atelier(s) :



Date de naissance :

J J M M A A A A

Solfège

Je fais déjà partie de :

Harmonie
municipale

IMERA



Tarif annuel de l'élève #1

NE PAS REMPLIR

ÉLÈVE #2

NOM

Prénom

Instrument(s) / Atelier(s) :



Date de naissance :

J J M M A A A A

Solfège

Je fais déjà partie de :

Harmonie
municipale

IMERA



Tarif annuel de l'élève #2

NE PAS REMPLIR

RESPONSABLE LÉGAL

NOM

Prénom

Adresse de facturation :



Date de naissance :

J J M M A A A A



Quotient familial

TOTAL ANNUEL À RÉGLER :

NE PAS REMPLIR

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- Carte d'identité du responsable destinataire des factures (si nouvel élève)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Attestation de quotient familial CAF de moins de 3 mois **OU** Avis d'imposition 2024 (revenus 2023 si non allocataire CAF)

AUTORISATION

DROIT À L'IMAGE

ÉLÈVE #1

☐

OUI

☐

NON

ÉLÈVE #2

☐

OUI

☐

NON

☐ J'autorise la commune à utiliser et diffuser des images (photos, vidéos...) me représentant ou représentant mon enfant, prises dans le cadre des activités de l'école de musique sur tous les supports de communication de la Ville de Jarny.

FACTURATION

Choisissez votre fréquence de paiement

☐

En 1 fois
(fin du 1er trimestre)

☐

En 3 fois
(en fin de trimestres)

Vous recevrez les factures de l'école de musique, suivies du titre de paiement de la Trésorerie de Briey.

☐ Je certifie exacts les renseignements inscrits à ce dossier, m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur et à le respecter.

SIGNATURE

Fait à

le

Le présent document est à remettre à

FRANÇOISE PICCA

À la mairie

Lundi & Jeudi : 8h - 12h 13h - 17h
Vendredi : 8h - 12h

À l'école de musique

Mardi & Mercredi : 8h - 12h 13h - 17h

CONTACT



36 rue de la Commune de Paris - Jarny



ecoledemusique@jarny.fr



03 82 33 58 64



Une rencontre avec les professeurs est programmée la **première semaine de septembre 2025** afin de définir votre horaire d'instrument individuel avec eux. Lors de cette réunion, les horaires de cours de formation musicale (cours collectifs) seront affichés.